

Très court mémoire
de
Julie Lacroix, résidente de Québec
au
Conseil du Patrimoine Culturel du Québec
dans le cadre des consultations publiques
du
Plan de conservation du site patrimonial de Sillery

Tout d'abord, j'aimerais souligner la qualité des trois premiers chapitres du plan de conservation et féliciter les rédacteurs pour cet excellent portrait du site patrimonial de Sillery. Ces chapitres ne font que confirmer son unicité et l'importance qu'on doit accorder à sa préservation.

Toutefois, les mesures présentées dans le chapitre sur les *Orientations pour la protection, la mise en valeur et la transmission* me laissent sceptique quant à leur efficacité à préserver réellement le site patrimonial de Sillery. Selon moi, ce plan ne garantit pas la conservation des *grands domaines*, puisqu'aucune balise précise et restrictive n'est mentionnée. Je déplore particulièrement le choix des verbes utilisés tout au long de ce chapitre. J'aimerais qu'au lieu des verbes *favoriser et privilégier* vous utilisiez *conserver, exiger, interdire* qui à mon avis démonstreraient une véritable volonté gouvernementale de sauvegarder ce site patrimonial. Et croyez-moi, devant l'appétit des promoteurs et de la Ville de Québec, ce serait un minimum!

Je souhaite que le plan de conservation soit une véritable réponse aux inquiétudes des citoyens de Québec et qu'il aille plus loin en interdisant de nouvelles constructions sur les terrains des *grands domaines*. Et bien que je comprenne que la création d'un parc au cœur du site patrimonial n'est pas du ressort du Ministère de la Culture et des Communications, j'espère que le rapport de consultation produit par le Conseil du Patrimoine culturel du Québec fera état de ce souhait maintes fois exprimé par de nombreux organismes et citoyens lors des séances d'information du 20, 27 et 28 février.

Enfin, je remercie le ministre de la Culture et des Communications, monsieur Maka Kotto, de me laisser prendre part à ce qui, je l'espère, sera un outil pour la sauvegarde d'un héritage historique et écologique d'une très grande valeur et à arrêter toute tentative de destruction d'un site unique.